

Mai 2017

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 1 mai 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Guy Garant	Maire
	Donald Lessard	Conseiller
	Pierre Lapointe	Conseiller
	Pierre-Paul Caron	Conseiller
	Martin Fournier	Conseiller
	Réjean Tardif	Conseiller
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Guy Garant, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 170543

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard, APPUYÉ PAR Pierre Lapointe ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 12 avril 2017
4. Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
5. Camping municipal – employés, suite des entrevues
6. Demandes d'annulation de taxes
7. Projet d'amélioration efficacité énergétique de l'église
8. Nouveau site internet et page Facebook
9. Changement des dates des séances du conseil du 7 août
10. Document de vérification des assurances PMT ROY
11. Camping Québec : Nouvelle opportunité de visibilité
12. Demandes de contribution financière
 - 12.1 La Joujouthèque du parc des Appalaches : 100 \$ pour devenir «membre ami»
 - 12.2 Fonds DENTraide de la MRC de Montmagny : contribution au choix
 - 12.3 Fabrique Saint-Paul de Montminy : campagne de financement pour la sauvegarde de l'Église
13. Informations, correspondances & invitations
14. Varia :
 - 14.1 Demande du Parti Québécois Côte-du-sud
 - 14.2 Proposition pour la conception du plan d'aménagement du Parc municipal
 - 14.3 Vélo de montagne
 - 14.4 Budget pour le centenaire
 - 14.5 Sécurité vélo
 - 14.6 Budget pour le chalet du camping
15. Période de questions
16. Fin de l'assemblée

3- Adoption des procès-verbaux des 3 et 12 avril 2017 #170544

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 3 avril et de l'assemblée extraordinaire du 12 avril ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #170545

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSES

De la municipalité : 18 016,60 \$

De l'Ôtel : 11 913,86 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en mars 2017 pour un montant de 3 723.17 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Employés – Camping municipal : suite des entrevues

Le comité du Camping municipal pour l'année 2017 est composé du maire Guy Garant, de la conseillère Ghislaine Fradette, des conseillers Pierre Lapointe, Réjean Tardif, Pierre-Paul Caron et de la directrice générale.

Des entrevues ont été réalisées par le comité et les trois employés embauchés sont Anne-Sophie Croteau, Marie-Claude Caron et Christian Langevin et ils débiteront prochainement.

6- Demande d'annulation de taxes

Monsieur Garant s'est informé auprès de la MRC de Montmagny concernant deux demandes d'annulation de taxes et aucune annulation ne sera accordée.

La troisième demande concernant une taxe commerciale est encore à l'étude.

7- Projet d'amélioration efficacité énergétique de l'église

Le Ministère des Affaires municipales nous a fait parvenir une lettre nous indiquant que notre programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 n'a pas encore été déposée. La contribution gouvernementale attribuée à la municipalité s'élève à 473 631 \$. Nous devons compléter notre planification et la soumettre pour approbation avant le 15 juin 2017. Les travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2018.

Étant donné que la mise à norme et la réfection de bâtiments municipaux sont des travaux admissibles dans le cadre de la TECQ, le conseil a décidé de suivre les recommandations d'experts concernant l'amélioration efficacité énergétique de l'église et de soumettre le projet d'isolation de l'église dans notre programmation de la TECQ.

8- Nouveau site internet et Facebook

La municipalité a un nouveau site internet et une page Facebook que vous pouvez consulter. Le site internet n'est pas complètement terminé mais il est en bonne voie. Nous tenons à remercier Audrey Tardif et Martin Genest pour le temps qu'ils ont consacré à élaborer le nouveau site.

9- Changement de la date de la séance du conseil du 7 août 2017 #170546

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la date de la séance ordinaire du conseil de lundi, le 7 août 2017 soit changée au mardi, le 8 août 2017 à 19h00 à l'endroit ordinaire de la tenue des séances du conseil, et ce, à la demande de Ministère des Affaires municipales puisque le refinancement de notre prêt devra être approuvé par le conseil à cette date.

10- Document de vérification des assurances PMT ROY

Les conseillers ont pris connaissance de document que PMT ROY Assurances nous a fait parvenir concernant des exclusions et des propositions pour augmenter certaines limites d'assurances et une assurance des frais de justice. Le conseil a décidé de ne pas augmenter les limites étant donné que les coûts sont plus de 1 000 \$.

11- Camping Québec : Nouvelle opportunité de visibilité

Camping Québec nous a fait parvenir une proposition de publier le camping municipal sur leur page Facebook une fois par mois au coût de 100 \$. Le conseil a résolu de ne pas retenir cette proposition.

12. Demandes de contribution financière

12.1 La Joujouthèque du Parc des Appalaches #170547

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De devenir « membre ami » au coût de 100 \$ afin de soutenir le projet de la Joujouthèque du Parc des Appalaches. La municipalité pourra bénéficier de jeux lors des différents événements organisés pour les enfants et les familles et ce service est également offert dans huit municipalités de la MRC.

12.2 Fonds d'ENTraide de la MRC de Montmagny

Le Centre d'Entraide Familiale de la MR de Montmagny nous a fait parvenir une demande de contribution pour la Course aux Couleurs du Sud au profit du Fonds DENTraide de la MRC de Montmagny. La municipalité a déjà contribué pour le Service des Loisirs Parc régional des Appalaches pour l'année 2017 et à des activités du Centre d'Entraide Familiale donc le conseil a décidé de ne pas accéder à cette demande.

12.3 Fabrique Saint-Paul-de-Montminy

Nous avons reçu une lettre de La Fabrique de Saint-Paul-de-Montminy sollicitant notre soutien financier dans le cadre de leur campagne de financement pour leur projet de sauvegarde des bâtiments de leur patrimoine local et religieux. Nous appuyons fortement leur projet et leur souhaitons du succès mais le conseil a résolu de ne pas contribuer financièrement.

13- Information, correspondances et invitations

- Invitation pour le Lancement de la politique culturelle et la Remise des prix du patrimoine de la MRC de Montmagny, le 9 mai 2017 à 16h dans le Hall de la MRC.
- Invitation de Bernard Généreux à une rencontre de la Tournée des entreprises 2017 qui se tiendra à la Pocatière le 24 mai de 17h à 19h.
- Avis de la MRC aux propriétaires de résidences ou bâtiments que la vidanges des fosses septiques des résidences permanentes aura lieu la semaine du 7 août.
- Note de la Sécurité Incendie de la MRC que les tarifs pour l'entraide en matière incendie ont été indexés en 2017, l'augmentation est de 1%.
- Demande de Sogetel pour une lettre d'appui concernant leur demande de subvention « Brancher pour innover », une lettre a été envoyée à cet effet.
- Courriel du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qu'un programme visant à améliorer l'accès aux plans d'eau a été lancé.
- Demande d'appui de plusieurs municipalités concernant le retrait de l'admissibilité des frais de déneigement des routes locales dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAEERL).
- Reportage sur le recyclage de la tubulure d'érablière dans les produits en plastique.
- La municipalité a reçu un premier versement du pacte rural au montant de 7 575 \$.

14- Varia

14.1 Demande du Parti Québécois Côte-du-sud

La municipalité a reçu une demande du Parti Québécois Côte-du-sud d'adopter une résolution décrétant la levée du drapeau des Patriotes à l'occasion de la « Journée nationale des Patriotes ». Étant donné que la municipalité ne détient pas ce drapeau, le conseil ne pourra pas adopter une résolution à cet effet.

14.2 Proposition pour la conception du Plan d'Aménagement du Parc municipal #170548

Madame Annie Turmel, consultante en architecture qui a fait la conception de plusieurs parcs dans la région, nous a fait parvenir une proposition d'honoraires pour effectuer le plan préliminaire, le plan final ainsi que des options si nécessaire pour le projet d'Aménagement du Parc municipal. Cette soumission fait suite à la rencontre de Mme Turmel avec Mme Mélanie Nadeau, Monsieur Garant ainsi que la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la proposition de Mme Turmel au montant de 3 380 \$ n'incluant pas les options pour la conception du Plan d'Aménagement du Parc municipal puisque qu'un montant d'environ 3 077,74 \$ fut accordé par le Pacte rural pour la conception de ce plan.

14.3 Vélo de montagne

Une pancarte sera installée pour indiquer le début du sentier pour vélo de montagne et le Parc des Appalaches a demandé s'il était possible de faire un petit stationnement pour éviter que les autos se stationnent sur le côté de la route, nous allons étudier la faisabilité. Il faut également éviter que les quatre roues aient accès à ce sentier.

14.4 Budget pour le centenaire #170549

Le comité du centenaire a demandé si nous pouvons leur accorder un budget de départ pour organiser les festivités du centenaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le surplus de subvention d'environ 2 000 \$ que la municipalité a reçu pour la réalisation du Belvédère soit transféré au Comité du centenaire comme budget de départ.

14.5 Sécurité vélo #170550

À l'occasion de la Campagne de sensibilisation au partage de la route de Tour du silence Rive-sud, il est proposé d'ajouter des panneaux de signalisation sur les routes locales. Ces panneaux ont été conçus pour avertir les automobilistes du risque de croiser un cycliste et de l'aviser de la nouvelle réglementation (loi 100) sur la distance de dépassement des cycliste (1.5m). Le Ministère des transports encourage également les municipalités à installer ces panneaux de signalisation au coût de 25 \$ le panneau.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité va se procurer 4 panneaux de signalisation à 25 \$ chacun pour un total de 100 \$ qui seront installés à des endroits où il y a une affluence de cyclistes.

14.6 Budget pour les chalets du camping #170551

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accéder à la demande de Diane Lemay pour qu'un montant de 500 \$ soit accordé pour l'amélioration des chalets du camping comme les années précédentes. Ce montant permettra l'achat d'un bureau, de serviettes, de décorations, de couvertures et autres.

15- Période de questions

Aucune question

16- Levée de l'assemblée #170552

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 21h09.

Je, Guy Garant, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Guy Garant, maire

Nicole Gautreau, directrice générale